

LE CEPAG A DÉCIDÉ DE S'ENGAGER...

dans la lutte auprès des migrants pour le respect de leurs droits. En affirmant que nous sommes « tous égaux », nous considérons le « fait migratoire » comme partie intégrante de l'histoire humaine. Loin de tout dogmatisme et de toute idéologie sécuritaire ou opportuniste sur la bonne ou mauvaise migration. Nous questionnerons l'accès au travail, au logement, à l'éducation, à la santé, à la citoyenneté, de même que les conditions de l'exercice de ces droits. Nous développerons, au travers de cette campagne, des débats ancrés dans l'esprit de l'éducation populaire. L'égalité des droits politiques, sociaux, culturels et économiques pour tous et sans aucune discrimination sera le cœur de notre campagne.

Photo : Commission Européenne

LOIN DE LA FORTERESSE EUROPE ENVAHIE...

En 2009, la Belgique a accueilli 126.877 migrants et a constaté le départ de 57.873 personnes. On est bien en-deçà des « hordes » de migrants évoquées, haut et fort, dans certains discours très à droite de l'échiquier politique.

Et parmi cette centaine de milliers de migrants, ce sont avant tout des Français (12.269 en 2008), des Hollandais (11.370 en 2008), des Polonais (9.383 en 2008) qui ont élu domicile en Belgique.

En effet, les Européens forment 62% des migrants en Belgique.

DES TRAVAILLEURS ESSENTIELS POUR NOTRE ÉCONOMIE ?

Les personnes originaires de pays non-européens venues pour travailler sont, pour une grande partie, hautement qualifiées.

En Belgique, 74,2% des permis de travail délivrés, en 2008, à des travailleurs non-européens concernaient des emplois requérant de hautes qualifications. Les travailleurs migrants sont une source de richesse pour l'Europe. Par leur travail, ils participent au financement de l'Etat,

de la sécurité sociale, au développement économique de la société. Toutes les générations et toutes les catégories de résidents ont bénéficié de l'afflux migratoire. A titre indicatif, en 2005, chez nos voisins français, la contribution nette d'un immigré aux finances publiques était de 2.250 €.

Les migrants envoient vers leur famille restée au pays de l'argent permettant à ces dernières de vivre mieux. En 2009, ce soutien à l'économie de leur pays d'origine avoisine les 328 milliards de dollars pour l'ensemble de la planète, soit 4 fois l'aide internationale au développement.

Certains migrants s'engagent dans des projets collectifs de co-développement. Ainsi, des Congolais vivant en Belgique, par le versement d'une cotisation mensuelle de 30€ dans le cadre du projet « Solidarco » de Solidaris permettent à 7 personnes de leurs familles restées d'avoir accès aux soins de santé.

UN SYSTÈME INÉGALITAIRE

Malgré la « richesse » qu'apportent les migrants, les politiques européennes du marché de l'emploi, doublées d'une politique migratoire discriminante et répressive, sont créatrices d'inégalités profondes envers les travailleurs migrants. Ces politiques, en multipliant les statuts précaires de travail, les exceptions aux règles de permis de travail, en maintenant un soupçon de culpabilité sur les travailleurs migrants les condamnent à subir des conditions de travail indécentes voire contraires à la dignité humaine.

60€ par jour pour 12 heures de travail, sans pause. Des nuits passées dans le camion ou dans des logements de fortune. La retenue sur salaire du montant des dégâts éventuels occasionnés au véhicule. Des pressions constantes pour augmenter la cadence de travail...

C'est la vie de nombreux chauffeurs slovaques, roumains, bulgares engagés par des firmes « boîtes aux lettres » situées en Europe de l'Est.

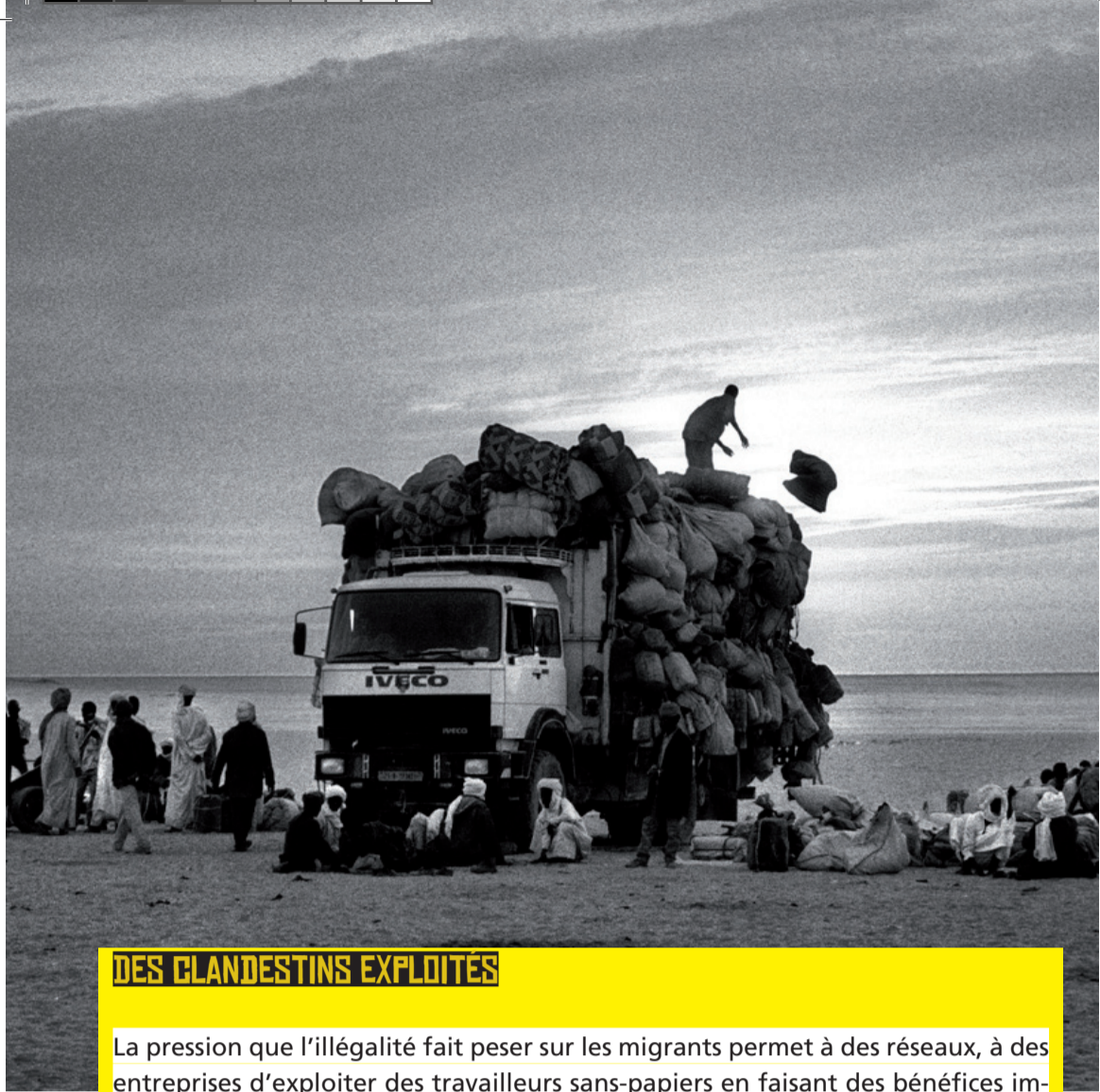
DES MURS ÉRIGÉS FACE AUX ASPIRATIONS D'ÊTRES HUMAINS

Beaucoup de concitoyens continuent à croire que les migrants, leur culture, leur religion vont nous « submerger », nous « envahir ».

Le « clash » de nos civilisations: une idéologie que certains n'hésitent pas à instrumentaliser, pour ériger des murs au sens propre comme au figuré. Mais, des femmes et des hommes, dans l'espoir d'un avenir meilleur, voire d'un avenir tout court, sont prêts à tout pour contourner ces murs. C'est là que surgissent les réseaux mafieux des passeurs, que surviennent les morts par noyade, par étouffement ou hypothermie dans les containers, que se perpétue le système d'exploitation et d'esclavage de celles et de ceux qui deviennent des « clandestins ». Une situation illégale qui met la pression sur les salaires, ouvre la porte à l'arbitraire, aux abus de tous ordres et favorise l'économie souterraine.

Selon Interpol, les flux d'immigration clandestine ont sensiblement augmenté ces dernières années pour atteindre un demi-million par an en Europe.

En Belgique, on estime le nombre de clandestins à 150.000. Le renforcement du contrôle de l'immigration a eu pour effet de rendre le trafic d'êtres humains encore plus « profitable » à certains. Chaque année, les profits réalisés par les réseaux mafieux organisant des passages s'élèvent à près de 10 milliards de dollars. En juin 2000, 58 chinois sont morts étouffés dans un container entre Douvres et Zeebrugge.



DES CLANDESTINS EXPLOITÉS

La pression que l'illégalité fait peser sur les migrants permet à des réseaux, à des entreprises d'exploiter des travailleurs sans-papiers en faisant des bénéfices importants tout en détournant les règles sociales, fiscales et administratives.

« On cherche du travail. On en trouve par-ci, par-là. Un jour oui, un jour non. Pour quelques heures... On nous utilise, on travaille pour un salaire de misère, parfois 20€ pour une journée... mais on prend » Olivier, travailleur sans papiers venu d'Afrique. Parfois on promet un salaire qui au final ne sera pas payé !

Le nettoyage des gares bruxelloises, sous-traité en 2011 par la SNCB à l'entreprise « Gom », elle-même sous-traitant à l'entreprise « Local clean », est un des exemples frappants de l'exploitation d'êtres humains. Des travailleurs roumains et bulgares ont été exploités de manière éhontée, parfois au détriment de leur santé et de leur sécurité, au mépris de toute loi sociale ou de Sécurité sociale. Résultat ? La Sécurité sociale a été victime d'un véritable hold-up de 400.000€.

SI DES POLITIQUES DE MIGRATION COHÉRENTES ÉTAIENT MISES EN PLACE...

La régularisation des travailleurs sans-papiers permettrait d'une part, de leur conférer le statut de travailleur à part entière et d'autre part, d'affirmer et de consolider leur apport à l'économie du pays. En Angleterre, les sans-papiers régularisés en 2009 ont contribué à hauteur de 4,69 milliards€ à l'économie et aux finances publiques du pays par leur travail, leurs impôts, leurs cotisations, leur consommation. Si l'on se réfère à cette expérience anglaise, il y a fort à parier que nos deux dernières campagnes de régularisation en Belgique (125.000 personnes régularisées) ne resteront pas sans conséquences positives pour notre pays. D'où l'importance de continuer à exiger du gouvernement des politiques de régularisation sur base de critères clairs et permanents.

AVEC LE CEPAG, POUR LA DÉFENSE DES MIGRANTS

La politique d'immigration doit prendre en compte les droits de l'homme et non se limiter aux seuls aspects économiques.

Le principe d'égalité de traitement doit en être le cœur.

Il est donc nécessaire que les pays d'accueil donnent des garanties en termes de droits aux migrants.

Dans cette optique, citons quelques éléments importants:

- 1 Des permis de séjour suffisamment longs et flexibles ("multiple entry") offrant des perspectives d'un droit d'établissement définitif et d'une réunification familiale
- 2 Les mêmes droits sociaux que la population locale
- 3 Garantir le contrôle efficace et efficient des droits du travail des migrants
- 4 Introduction de systèmes de protection des droits des travailleurs mobiles et migrants dans les conventions collectives
- 5 Négociation d'accords de secteur et d'entreprise visant à améliorer l'intégration et à lutter contre les discriminations
- 6 Mise en place des cellules d'observation du respect du droit du travail en coopération directe avec les inspections du travail. Meilleur financement, meilleure coordination des outils de contrôle de la fraude sociale et de la fraude fiscale, tant au niveau belge qu'au niveau européen
- 7 Instaurer une mise en œuvre efficace et réelle du principe de la responsabilité solidaire dans la chaîne de sous-traitance, tel qu'inscrit, y compris par rapport au salaire, dans la dernière loi programme parue au Moniteur Belge du 6 avril 2012
- 8 Œuvrer à ce que le droit au séjour emporte automatiquement le droit au travail
- 9 Garantir l'intégralité des droits du travailleur et de sa famille quel que soit son statut de séjour
- 10 Ne plus traiter le travailleur comme une marchandise mais mettre en avant la valeur humaine de la personne (bien-être au travail)
- 11 Innover en matière de lutte contre le racisme et la xénophobie
- 12 Investir dans les différents aspects de l'éducation (enseignement, éducation populaire...), en favorisant la dimension interculturelle.



Une campagne du Cepag pour la défense des migrants www.cepag.be

BOOMERANG

CEPAG
Espace Solidarité 147, Rue Namur - 5000 BEEZ
Editrice responsable Annick THYRE
Comité de rédaction : Vanessa Amboldi
Anne-Marie Andruszysyn, Jojo Burrotte,
la CLCD, la CWITL
Bimestriel
avril-mai 2012
n°28